

14 août 2001

**LETTRÉ OUVERTE AUX HABITANTS DE MONTRABÉ
ET A NOS RESPONSABLES POLITIQUES DE TOUT BORD**

Il y a 3 ans.

Deux personnes étaient assassinées et d'autres blessées, et tout ceci en toute impunité grâce à l'Article 122.1 du Code Pénal.

Toujours fidèle à nos dires, nous vous rappelons ce drame. Certes, ce rappel vous dérange peut-être, mais pensez simplement que demain vous, votre conjoint, vos enfants peuvent être assassinés en toute impunité. Tout cela à cause d'un Article de Loi non adapté à notre vie actuelle, ce qui ne permet pas au Juge de faire un vrai travail de fond.

Je tiens à remercier tous ceux qui déjà ont osé nous soutenir, ainsi que la position de la Nouvelle Municipalité qui a trouvé pertinente que le législateur se pose la question de savoir si tout acte criminel doit donner lieu à un jugement après un débat contradictoire, et trouve cette démarche légitime pour la Modification de l'Article 122.1 du Code Pénal, ainsi que la gratuité des dépôts de plainte.

Aujourd'hui notre Pétition est soutenue par une trentaine de Députés de tout bord qui ont pour la plupart interpellé Madame la Ministre de la Justice Marylise LEBRANCHU. De nouveaux Bâtonniers, représentants des avocats, se sont joints à notre démarche. Aujourd'hui ils sont une trentaine à trouver un véritable intérêt à notre projet.

Je vous joins une feuille de Pétition car vous pourriez trouver 10 personnes autour de vous, (ou plus en faisant des photocopies recto verso) pour vous joindre à notre action afin d'arriver à 20.000 signatures ou plus. Ceci afin de montrer que les habitants de Monrabé se sentent concernés par ce problème et ne sont pas indifférents à ce Drame du 14 Août 1998, faits qui se sont malheureusement reproduits plusieurs fois depuis.

Nous déposerons le 14 Août 2001 vers 10h00 une gerbe au salon de coiffure en hommage à Cendrine et aux autres victimes.

Dans l'espoir que vous nous aiderez à faire modifier cet Article de Loi qui obligerait plus d'attention, d'humanité et plus de sécurité pour tous.

Vers 13h00, il y aura 3 ans que Cendrine nous a quitté après 3 heures de combat pour vivre.

Famille STAWOSKI